

Rapport sur la santé des riverains des éoliennes : l'Omerta gouvernementale

Article rédigé par , le 07 mars 2017

[Source : la FED]

La Fédération Environnement Durable dénonce la non-publication du rapport de l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire, de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) concernant l'impact de l'éolien industriel sur la santé humaine.

Cette étude de l'ANSES attendue depuis 22 mois, avait été lancée par Ségolène Royal, en avril 2015 à la suite du vote par les députés de **l'abrogation de la loi du Sénat imposant une distance de 1000 mètres au lieu de 500 mètres entre une habitation et une éolienne**, dans l'objectif de protéger les riverains des infrasons et basses fréquences émises par ces machines industrielles.

Pendant près de deux années, l'ANSES a procédé à de nombreuses auditions dont celle de la Fédération Environnement Durable (FED) accompagnée d'un expert acousticien, le 8 mars 2016. La FED avait remis une étude comportant **les témoignages de 511 riverains d'éoliennes** français attestant de souffrances graves liées aux nuisances acoustiques audibles et non-audibles d'éoliennes industrielles, **des témoignages de médecins**, ainsi qu'**une bibliographie d'études scientifiques et médicales** menées dans le monde entier, la France faisant figure d'exception avec *aucune étude de ce type réalisée à cette date*.

Au cours de cette audition, il avait été certifié à la FED que les conclusions de l'ANSES seraient rendues publiques dès le 30 juin 2016. Après plusieurs relances, il a été indiqué successivement que la date avait été repoussée à fin 2016, puis à février 2017. Nous voici arrivés au 1^{er} mars 2017, le rapport semble toujours dans les mains des ministères de l'Environnement et de la Santé.

Cette succession de délais reconduits sans explication ne peut qu'interroger, et permet de faire naître la crainte d'un rapport qui serait sous influence et non au service de l'intérêt général, le soupçon en période électorale, de conclusions soumises aux alliances politiques et industrielles "vertes". La Fédération Environnement Durable dénonce le mépris des ministères de l'Environnement et de la Santé pour les victimes de la « transition énergétique », en France, tous les citoyens qui doivent supporter en silence une éolienne de 150, 185, et bientôt 200 mètres de hauteur à 500 mètres de leur maison.